

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE DU CAP ROUGE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste en l'aménagement et la restauration de sentiers pédestres et en divers travaux de mise en valeur notamment la construction de structures en milieu naturel et la plantation de végétaux ainsi que la réalisation de modules de signalisation du parc linéaire de la rivière du Cap Rouge.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 1 est la suivante :

1° aménagement de sentiers pédestres et divers travaux de mise en valeur :	100 000 \$
2° signalisation :	50 000 \$
Sous-total chapitre I :	150 000 \$

CHAPITRE II

MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE BEAUPORT

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

3. Le projet consiste en l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement du parc linéaire de la rivière Beauport et à la mise en œuvre des travaux d'aménagement.

Le projet requiert l'octroi de contrats de services professionnels en aménagement de milieux naturels pour réaliser une intervention bio-physique du parc linéaire.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 3 se détaille comme suit :

3° services professionnels en aménagement de milieux naturels pour réaliser un inventaire bio-physique du parc linéaire :	35 000 \$
4° travaux d'aménagement de diverses parties du parc linéaire tels que la construction de sentiers, l'acquisition et l'installation du mobilier urbain et des plantations :	115 000 \$
Sous-total chapitre II :	150 000 \$
TOTAL :	300 000 \$

Annexe préparée le 1^{er} février 2010 par :

Michel Légaré, ing., directeur
Division de la foresterie urbaine et de
l'horticulture
Service de l'environnement